

Fiche de Données de Sécurité

Préparés conformément à la Directive (EC) 2015/830 de la Commission Européenne.

Date de révision 16-09-2016

Numéro de révision 13



SECTION 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1 Identificateur de produit	100898 Multi-Fix Plastic Repair Cartridge
1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées	la réparation automobile
1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité	ITW Evercoat a division of Illinois Tool Works Inc. 6600 Cornell Road Cincinnati, OH 45242 513-489-7600
1.4 Numéro d'appel d'urgence	CHEM TEL: +1-813-248-0593

SECTION 2: Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Classification conformément règlement (CE) no 1272/2008	Non classé comme dangereux sous GHS
--	-------------------------------------

2.2 Éléments d'étiquetage

Des étiquetages conformément au règlement (CE) n o 1272/2008.

Pictogrammes	No hazard symbols required
Mention d'avertissement	Mention d'avertissement pas nécessaire
Mention de danger	Pas de mentions de danger requis
Conseils de prudence	Pas de déclarations de précaution nécessaires
Informations supplémentaires sur les dangers (UE)	donnée non disponible
2.3 Autres dangers	donnée non disponible

Fiche de Données de Sécurité

Préparés conformément à la Directive (EC) 2015/830 de la Commission Européenne.

Date de révision 16-09-2016

Numéro de révision 13

SECTION 3: Composition/informations sur les composants

3.1. Substances

Pas applicable

3.2. Mélanges

Composant	Concentration	N CAS	(CE) No. 1272/2008	M-Factor	SCL
Styrene	3	100-42-5	Acute Tox. 4; H332 Acute Tox. 4; H332 Acute Tox. 4; H332 Eye Irrit. 2; H319 Flam. Liq. 3; H226 Skin Irrit. 2; H315	donnée non disponible	donnée non disponible

Pour le texte complet des mentions de danger-H mentionnées dans cet article, voir chapitre 16

SECTION 4: Premiers secours

4.1 Description des premiers secours

Inhalation	Emmener à l'air libre. En cas de difficulté respiratoire, faire administrer l'oxygène par un personnel formé. Si la victime a cessé de respirer, effectuer la respiration artificielle et faire administrer l'oxygène par un personnel formé. Consulter un médecin immédiatement. donnée non disponible
Contact avec les yeux	Rincer les yeux à grande eau pendant 20 minutes au moins en soulevant les paupières souvent. Pencher la tête pour empêcher que le produit ne s'approche de l'oeil non contaminé. Consulter un médecin immédiatement et surveiller l'oeil chaque jour selon les conseils du médecin. donnée non disponible
Contact avec la peau	Laver à l'eau et au savon. Consulter un médecin si une irritation se développe ou persiste. donnée non disponible
Ingestion	Ne pas provoquer le vomissement et consulter un médecin immédiatement. Boire deux verres d'eau ou de lait pour diluer. Porter cette fiche technique santé-sécurité à l'attention du personnel médical. donnée non disponible
Auto protection du secouriste	donnée non disponible

4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Symptôme Voir la section 4.1

4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Note aux Docteur Aucune information supplémentaire disponible en matière de secours d'urgence.

SECTION 5: Mesures de lutte contre l'incendie

Fiche de Données de Sécurité

Préparés conformément à la Directive (EC) 2015/830 de la Commission Européenne.

Date de révision 16-09-2016

Numéro de révision 13

5.1 Moyens d'extinction

Suitable extinguishing media	Utiliser de la mousse résistant à l'alcool, du gaz carbonique ou un produit chimique sec pour combattre un incendie. L'eau peut être inefficace mais des vaporisateurs d'eau peuvent être utilisés pour éteindre un incendie s'ils sont dirigés à la base des flammes. On peut aussi utiliser l'eau pour absorber la chaleur et empêcher les matériaux exposés au feu de se trouver endommagés.
Agents d'extinction non appropriés	donnée non disponible

5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Risques d'incendie et / ou d'explosion	Les vapeurs peuvent s'enflammer au contact d'étincelles, de flammes ou autres sources d'ignition si le produit se trouve au niveau ou au-delà de la limite inférieure de son point éclair, provoquant un incendie (de classe B). Les vapeurs sont plus lourdes que l'air et peuvent se déplacer vers une source d'ignition et créer un retour de flammes.
Produits de combustion dangereux	Gaz carbonique, Oxyde de carbone

5.3 Conseils aux pompiers

Méthodes et protection de lutte contre l'incendie	Ne pas s'approcher d'un incendie sans protection adéquate, ce qui comprend un appareil de respiration autonome et un équipement de protection complet. Lutter contre l'incendie d'une distance raisonnable et d'un emplacement protégé étant donné la présence potentielle de vapeurs dangereuses et de produits de décomposition. Les composants inflammables de ce produit peuvent être plus légers que l'eau et brûlent tout en flottant à la surface. Utiliser vaporisateurs et brouillards pour refroidir. Les composants inflammables de ce produit peuvent être plus légers que l'eau et brûler en flottant à la surface.
--	--

SECTION 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Pour les non-secouristes	Le personnel non-urgence doivent être dégagées de la zone.
Pour les secouristes	Le nettoyage du produit déversé ne devrait pas avoir d'effets nocifs sur la santé si tout contact peut être évité. Suivre les recommandations en matière d'équipement de protection individuelle décrites à la Section VIII de cette fiche technique santé-sécurité.

6.2 Précautions pour la protection de l'environnement	donnée non disponible
--	-----------------------

6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage	Aucune directive particulière en matière de nettoyage. Rassembler et mettre à la poubelle. S'assurer que les mesures de nettoyage sont conformes à la norme d'OSHA (29 CFR
--	--

Fiche de Données de Sécurité

Préparés conformément à la Directive (EC) 2015/830 de la Commission Européenne.

Date de révision 16-09-2016

Numéro de révision 13

1910.120).

6.4 Référence à d'autres sections Référez-vous à la section 13 pour les informations de disposition

SECTION 7: Manipulation et stockage

- 7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger** Le produit irrite légèrement. Eviter toute exposition inutile. Utiliser des outils et un équipement qui ne provoque pas d'étincelles.
- 7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités** Ranger dans un endroit frais, sec et aéré. Isoler des matières et des conditions incompatibles. Conserver le(s) conteneur(s) fermés. Eloigner des sources d'ignition
- 7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)** la réparation automobile

SECTION 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

Des valeurs limites d'exposition professionnelle

Nom chimique	ACGIH TLV-TWA	ACGIH STEL	IDLH
Styrene	20 ppm	40 ppm STEL; 170 mg/m3 STEL	donnée non disponible

8.2 Contrôles de l'exposition

Contrôles techniques appropriés Il n'existe pas de limites d'exposition pour les composants de ce produit. Utiliser une ventilation du gaz d'échappement locale ou autres contrôles techniques pour minimiser l'exposition et assurer un environnement confortable à l'opérateur. .

Mesures individuelles de protection, tels que les équipements de protection individuelle (EPI)

Appareil de protection des yeux/du visage Porter des lunettes chimiques de sécurité avec protection latérales lorsqu'on manipule ce produit. Ne pas porter de lentilles de contact. Wear splash-proof safety goggles if material could be misted or splashed into eyes.

Protection de la peau

Protection des mains Aucune information disponible

Autre protection cutanée Pas normalement considéré comme un danger pour la peau. Si certaines conditions d'utilisation présentent un risque de contact cutané, suivre les règles d'hygiène et appliquer une crème protectrice sur les mains avec ou sans gants chirurgicaux étanches. Se laver les mains et autres parties du corps exposées à l'eau et avec un savon doux avant de manger, boire et avant de quitter le travail.

Protection respiratoire

Une protection respiratoire peut être exigée pour éviter la surexposition lorsqu'on manie ce produit. Le système de ventilation général ou local est le moyen de protection préféré. Utiliser un appareil de protection respiratoire si le système de ventilation général de la pièce n'est pas disponible ou est insuffisant pour éliminer les symptômes.

Fiche de Données de Sécurité

Préparés conformément à la Directive (EC) 2015/830 de la Commission Européenne.

Date de révision 16-09-2016

Numéro de révision 13

Dangers thermiques donnée non disponible

Contrôles d'exposition
environnementale donnée non disponible

SECTION 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Aspect	pâte
Couleur	Noir
Odeur	donnée non disponible
Seuil olfactif	donnée non disponible
pH	donnée non disponible
point de fusion/point de congélation (°C)	-26
point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition (°C)	1000
Point d'éclair	donnée non disponible
Taux d'évaporation	donnée non disponible
Inflammabilité (solide, gaz)	donnée non disponible
Limites supérieure et inférieure d'inflammabilité	
Limites supérieure d'inflammabilité ou d'explosivité	donnée non disponible
Limites inférieure d'inflammabilité ou d'explosivité	donnée non disponible
Pression de vapeur	donnée non disponible
Densité de vapeur	donnée non disponible
Densité relative	donnée non disponible
Solubilité(s)	donnée non disponible
Coefficient de partage: n-octanol/eau	1.36
Température de décomposition	donnée non disponible
Viscosité	donnée non disponible
Propriétés explosives	donnée non disponible
Propriétés comburantes	donnée non disponible

9.2 Autres informations donnée non disponible

SECTION 10: Stabilité et réactivité

10.1 Réactivité donnée non disponible

10.2 Stabilité chimique Stable dans des conditions normales. Stable. Cependant, peut se décomposer sous l'effet de la chaleur.

Fiche de Données de Sécurité

Préparés conformément à la Directive (EC) 2015/830 de la Commission Européenne.

Date de révision 16-09-2016

Numéro de révision 13

10.3 Possibilité de réactions dangereuses	donnée non disponible
10.4 Conditions à éviter	donnée non disponible
10.5 Matières incompatibles	Agents oxydant forts; Peroxydes; Acides forts
10.6 Produits de décomposition dangereux	Aucun connu

SECTION 11: Informations toxicologiques

11.1 Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë

Selon les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Corrosif/irritant pour la peau

Selon les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Des lésions oculaires graves ou d'irritation

Selon les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Sensibilisation respiratoire/ cutanée

Selon les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Mutagénicité sur les cellules germinales

Selon les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Cancérogénicité

Selon les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité pour la reproduction

Selon les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

STOT - Exposition unique

Selon les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

STOT - Exposition répétée

Selon les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Danger par aspiration

Selon les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

SECTION 12: Informations écologiques

12.1 Toxicité	donnée non disponible
----------------------	-----------------------

Fiche de Données de Sécurité

Préparés conformément à la Directive (EC) 2015/830 de la Commission Européenne.

Date de révision 16-09-2016

Numéro de révision 13

Données sur l'écotoxicité

Chemical Name	Numéro CAS	Toxicité pour Crustacés CE50	Toxicité pour les algues CEr50	Toxicité pour le poisson CL50
donnée non disponible				

12.2 Persistance et dégradabilité donnée non disponible

12.3 Potentiel de bioaccumulation Aucune donnée

12.4 Mobilité dans le sol donnée non disponible

12.5 Résultats des évaluations PBT et VPVB donnée non disponible

12.6 Autres effets néfastes donnée non disponible

12.7. Informations Complémentaires donnée non disponible

SECTION 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1 Méthodes de traitement des déchets

Description des déchets pour produit usé Le produit utilisé ou mis au rebut est un déchet dangereux.

Méthodes d'élimination Eliminer par incinération en respectant les lois en vigueur au niveau de la localité, de l'état et au niveau fédéral et provincial.

Code d'élimination des déchets (s) (européenne du catalogue des déchets) donnée non disponible

SECTION 14: Informations relatives au transport

Transport terrestre:

14.1 Numéro ONU: donnée non disponible

14.2 Nom d'expédition des Nations unies: Non réglementé

14.3 Classe(s) de danger pour le transport: donnée non disponible

14.4 Groupe d'emballage: donnée non disponible

Transport aérien:

14.1 Numéro ONU: donnée non disponible

14.2 Nom d'expédition des Nations unies: Non réglementé

Fiche de Données de Sécurité

Préparés conformément à la Directive (EC) 2015/830 de la Commission Européenne.

Date de révision 16-09-2016

Numéro de révision 13

14.3 Classe(s) de danger pour le transport: donnée non disponible

14.4 Groupe d'emballage: donnée non disponible

Transport par mer:

14.1 Numéro ONU: donnée non disponible

14.2 Nom d'expédition des Nations unies: Non réglementé

14.3 Classe(s) de danger pour le transport: donnée non disponible

14.4 Groupe d'emballage: donnée non disponible

14.5 Dangers pour l'environnement: aucun

14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur: donnée non disponible

14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC: donnée non disponible

SECTION 15: Informations réglementaires

15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

<u>Nom chimique</u>	<u>EINECS</u>	<u>SVHC</u>
Styrene	Y	N

15.2 Évaluation de la sécurité chimique donnée non disponible

SECTION 16: Autres informations

Date de révision:

Abréviations clés ou acronymes utilisés: donnée non disponible

Références et sources de documentation pour les données clés: donnée non disponible

Liste du texte complet des Positions H en section 3

- H226 - Liquide et vapeurs inflammables.
- H315 - Provoque une irritation cutanée.
- H319 - Provoque une sévère irritation des yeux.
- H332 - Nocif par inhalation.

Conseils de prudence

Fiche de Données de Sécurité

Préparés conformément à la Directive (EC) 2015/830 de la Commission Européenne.

Date de révision 16-09-2016

Numéro de révision 13

Prévention	<p>P201 - Se procurer les instructions avant utilisation.</p> <p>P202 - Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité.</p> <p>P260 - Ne pas respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols.</p> <p>P264 - Se laver soigneusement après manipulation.</p> <p>P270 - Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit.</p> <p>P273 - Éviter le rejet dans l'environnement.</p> <p>P280 - Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/ du visage.</p>
Réponse	<p>P307+P311 - EN CAS d'exposition: appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.</p> <p>P308+P313 - EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée: consulter un médecin.</p> <p>P314 - Consulter un médecin en cas de malaise.</p> <p>P321 - Traitement spécifique (voir ... sur cette étiquette).</p>
Stockage	<p>P405 - Garder sous clef.</p>
élimination	<p>P501 - Éliminer le contenu / récipient conformément à la réglementation locale / régionale / nationale / internationale pour les déchets dangereux.</p>

AVIS: Les informations les présentes est considérée comme étant correctes à la date de publication de sources, qui sont considérées comme exactes et fiables. Comme il ne est pas possible de prévoir toutes les circonstances d'utilisation, les bénéficiaires sont priés de vérifier, à l'avance de nécessité, que l'information est courante, applicable et adaptée à leur situation